




Compétitions et rencontres scolaires d'échecs

Mise à jour : octobre 2019

 Fédération Française des Echecs	Championnat de France FFE écoles	Par équipes de 8 mixité obligatoire avec 2 représentants de chaque sexe au moins	Inscriptions et qualifications gérées par la Ligue dont dépendent les écoles et les collèges : <ul style="list-style-type: none"> - Phase académique obligatoire avant le 31 mars - Les résultats sont enregistrés sur le site FFE. - Qualification d'une école et d'un collège par académie pour la finale
	Championnat de France FFE collèges		Finale nationale en mai/juin sur 3 jours (vendredi, samedi, dimanche en général) <ul style="list-style-type: none"> - Homologuée <i>rapide FIDE</i> - Organisée par un Club, un Comité ou une Ligue avec l'aide de la FFE - 55 € par enfant / 80 € par accompagnateur (pour les deux premiers) - Décerne le titre de Champion de France FFE Ecole ou Collège
 Union Nationale du Sport Scolaire Union sportive du second degré (public et privé)	Championnat de France UNSS Collèges	Par équipes de 4 mixité obligatoire avec 1 représentant de chaque sexe au moins	Inscription effectuée directement par l'Association sportive de l'établissement sur OPUS (plateforme UNSS). Licence UNSS obligatoire pour chaque joueur et pour le Jeune Arbitre Officiel. Pas besoin d'une licence FFE
	Championnat de France UNSS Lycées	+ 1 Jeune Arbitre Officiel par équipe	Qualifications gérées par les Services régionaux UNSS avec des phases départementales, académiques, voire interacadémiques. Les résultats sont enregistrés sur OPUS.
	Championnat de France UNSS Lycées PRO	Par équipes de 4 mixité non obligatoire + 1 Jeune Arbitre Officiel par équipe	Finale nationale sur 3 jours sur le temps scolaire <ul style="list-style-type: none"> - Homologuée <i>rapide FIDE</i> (licence FFE offerte aux non licenciés) - Organisée par l'UNSS avec l'appui de la FFE - 90 € par élève - 90 € par accompagnateur - Chaque équipe qualifiée doit être accompagné d'un Jeune Arbitre Officiel (JAO) certifié académique (à voir avec le Directeur régional de l'UNSS dont dépend l'équipe) - Le JAO peut être élève d'un autre établissement de la même académie
 Union sportive du premier degré public	Rencontres USEP	X	Existence d'une convention FFE et MEN Principalement à l'initiative des sections USEP départementales